

DR

Brasseurs d'air à pales

Notice technique





SOMMAIRE

N° de chapitre	Chapitres	Pages
1	GARANTIE	2
2	GENERALITES	2
3	REGLES DE SECURITE	3
4	DOMAINE D'APPLICATION	3
5	DESCRIPTIF DE L'APPAREIL	3
6	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	4
7	INSTRUCTION D'INSTALLATION	4
7-1	FIXATION	4
7-2	MONTAGE	4/5
8	INSTRUCTION D'UTILISATION	5
9	ENTRETIEN	5
10	PROBLEMES ET SOLUTIONS	5
ANNEXE	SCHEMAS DE RACCORDEMENT	6/7

1 - GARANTIE

Les appareils doivent être installés par des professionnels qualifiés, conformément à la réglementation en vigueur, aux règles de l'art et aux instructions qui figurent sur nos manuels techniques.

Les appareils sont garantis un an contre tout vice de fabrication, dans la mesure où ils fonctionnent dans des instructions normales d'utilisation.

La garantie prendra effet à la date de facturation établie par SEET et sous réserve du retour du bon de garantie attesté et signé. Nous déclinons toute responsabilité et aucune garantie ne serait applicable en cas de négligence du client, d'installations défectueuses, mal adaptées ou non conforme aux normes en vigueur. Seuls sont concernés les défauts de fabrication ou de matières premières.

La garantie accordée par SEET se limite au remplacement des pièces reconnues défectueuses, par des pièces identiques ou similaires ; les frais de main d'œuvre, de déplacements, d'accession sur chantier au matériel et de transport sont exclus.

Tout remplacement réalisé durant la période de garantie, même si celui-ci nécessite éventuellement une immobilisation du matériel ne peut en aucun cas prolonger la durée de la garantie. Aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé pour préjudice indirect, commercial ou autre.

Ne peuvent être pris en considération et couverts par notre garantie des dommages incombant :

- à des phénomènes extérieurs,
- à des négligences de l'utilisateur,
- au non respect des consignes stipulées dans nos manuels techniques,
- à des détériorations immédiates ou différées consécutives à une mauvaise manutention au cours du transport, ou à une fausse manœuvre,
- à une utilisation d'accessoires autres que ceux d'origine,
- à des défauts de surveillance et d'entretien.

Que ce soit à l'égard de l'acheteur ou de toute autre personne, notre société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages corporels ou matériels de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient

être provoqués par nos produits ou qui seraient la conséquence directe ou indirecte de l'utilisation desdits produits.

Un bon de garantie est fourni avec chaque appareil. Il doit être consciencieusement complété, puis les trois feuillets autocopiants seront remis respectivement :

- 1 à l'utilisateur,
- 1 à l'installateur,
- 1 à renvoyer à SEET.

2 - GENERALITES

Cette notice d'informations techniques fait partie intégrante de l'appareil, elle doit donc être conservée avec soin, et toujours accompagner l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur. En cas de perte ou de destruction de la présente notice, en demander une autre aux Services Techniques SEET.

Il est indispensable de vérifier l'état du matériel livré même si l'emballage paraît intact. En cas de détérioration d'appareil (ou d'accessoires) manquant(s), les réserves devront être faites sur le récépissé du transporteur et confirmées à celui-ci par lettre recommandée sous 48 heures.

Ces appareils sont conçus pour le brassage d'air, et doivent être destinés uniquement à cet usage.

L'installation et l'entretien doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément à la réglementation en vigueur et aux règles de l'art.

Il est de la responsabilité de l'installateur (après avoir vérifié que le montage respecte les prescriptions de cette notice) :

1/ d'informer l'utilisateur :

- qu'il ne peut de lui-même apporter des modifications à la conception des appareils et à la réalisation de l'installation.
- **qu'un entretien régulier est indispensable pour garantir les performances optimales de l'appareil dans le temps, cette opération devant être effectuée par un professionnel qualifié.**

2/ de remettre à l'utilisateur le présent manuel

SEET se réserve le droit de mettre à jour cette notice technique. Seule la notice accompagnant le produit lors de son expédition peut être considérée comme contractuelle, **la conserver avec soin à proximité de l'appareil.**

Les interventions de réparation et/ou maintenance doivent être effectuées par un professionnel qualifié. SEET est responsable de la conformité de l'appareil aux règles, directives et normes de construction en vigueur au moment de la commercialisation. La connaissance et le respect des dispositions légales ainsi que des normes inhérentes à la conception, l'implantation, l'installation, la mise en route et la maintenance sont exclusivement à la charge du bureau d'études, de l'installateur et de l'utilisateur.

SEET n'est pas responsable du non respect des instructions contenues dans la présente notice, des conséquences de toute manœuvre effectuée et non prévue spécifiquement.

Les références aux normes, règles et directives citées dans le présent manuel sont données à titre informatif et ne sont valides qu'à la date d'édition de celui-ci. L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions ou de modifications à celles existantes ne donnent pas naissance à une obligation du constructeur vis à vis des tiers.



3 - REGLES DE SECURITE

Pour une installation correcte et sûre du brasseur d'air à pales, respecter les règles de sécurité suivantes :

- Tous les raccordements électriques doivent être conformes aux normes en vigueur.
- La tension d'alimentation est de 230 V - 50 Hz.
- Ces appareils sont prévus pour être raccordés à la Terre.
- En cas de raccordement direct au réseau, l'alimentation électrique devra comporter un interrupteur omnipolaire ayant une ouverture entre contacts d'au moins 3 mm, bien dimensionné par rapport à la charge et conforme aux normes en vigueur.
- S'assurer que le lieu d'installation permet la libre rotation de l'hélice. Une fois le ventilateur installé, l'hélice doit se situer à une distance supérieure à **2.30 m** au dessus du sol.
- Si plusieurs brasseur d'air doivent être installés, attention de ne pas mélanger les pales des hélices des différents ventilateurs, même s'ils sont identiques.
- Avant d'installer et de raccorder le brasseur d'air, vérifier que l'alimentation électrique soit coupée.
- Après installation du ventilateur, vérifier que toutes les fixations soient correctes pour éviter la chute de l'appareil.
- Ne jamais insérer un objet entre les pales du ventilateur quand il est en mouvement.

4 - DOMAINE D'APPLICATION

Les brasseur d'air SEET sont conçus pour lutter contre la stratification d'air dans les locaux de grande hauteur, et donc économiser l'énergie consommée (jusqu'à 30%) et diminuer la puissance à installer (2.5% de majoration par mètre au dessus de 4 m).

5 - DESCRIPTIF DE L'APPAREIL

Avant de monter le brasseur d'air, sortir toutes les pièces de l'emballage et vérifier que tous les composants suivants sont bien présents (fig.1)

- A- Support crochet (1 pièce)
- B- Ensemble moteur - support (1 pièce)
- C- Pales (3 pièces)
- D- Vis de fixation des pales (6 pièces)
- E- Rondelles de sécurité (6 pièces)
- G- Chevilles (2 pièces)
- H- Vis de fixation (2 pièces)
- I- Rondelles de sécurité (2 pièces)
- J- Protection de pale (3 pièces)

Notice d'utilisation
Bon de garantie

Option kit régulation :

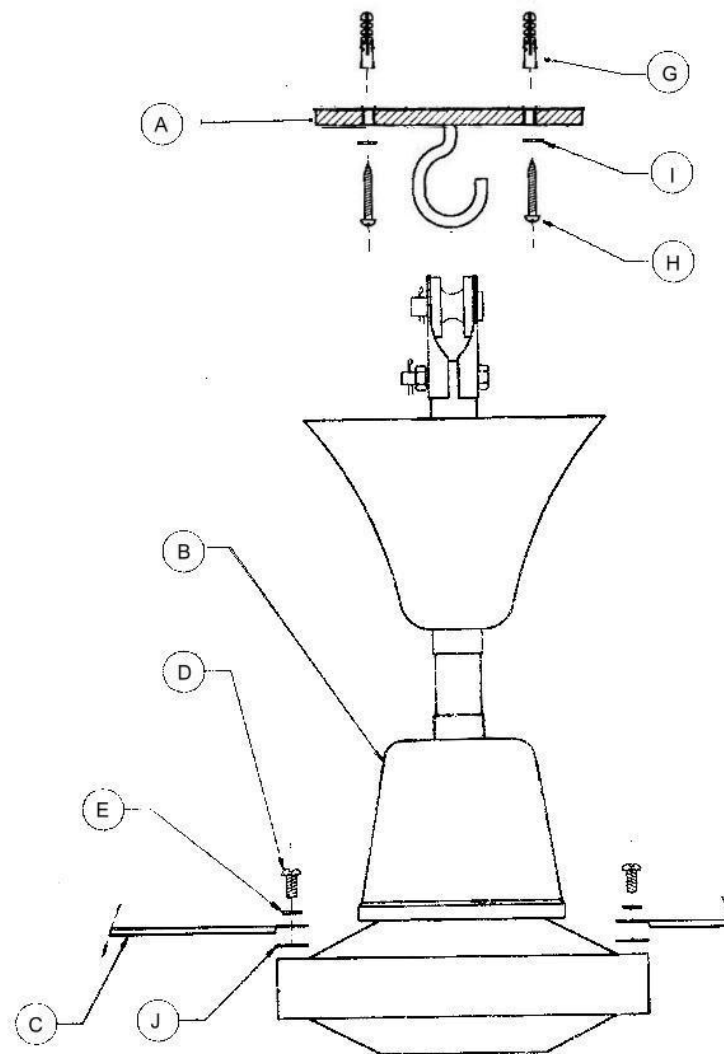


Fig 1



6 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Mod.	Débit d'air	Tension	Puissance	Nombre de pales	Diamètre	Hauteur	Poids	Niveau sonore
	m³/h	Volts	W		mm	mm	kg	dB(A)
DR12	6 000	mono 230	50	3	1 400	370	5.50	46
DR15	12 600		75	3	1 500	410	8.20	47

7 - INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

7-1 Fixation du ventilateur

Attention :

Veillez à bien suivre toutes les indications données afin d'éviter la chute du ventilateur qui pourrait entraîner la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.

- S'assurer que la distance entre le point le plus bas du ventilateur et le sol sera, supérieure à 2.30 mètres une fois l'appareil installé.
- S'assurer que le point de fixation du ventilateur est capable de supporter le poids du ventilateur en mouvement (mini 25 kg).
- Fixation à un plafond en ciment :**
 - Pour assurer une fixation correcte, percer le plafond au diamètre des chevilles (G) fournies avec l'appareil.
 - Insérer les 2 chevilles et fixer le support crochet en tôle (A) avec les vis (H) et rondelles (I) fournies (fig.2)

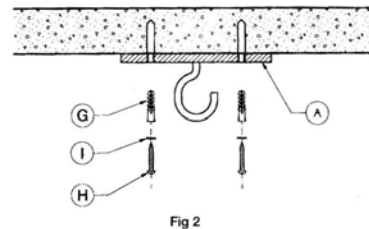


Fig 2

Fixation à un faux-plafond :

- Après avoir vérifié que le faux-plafond est assez résistant pour supporter le poids du ventilateur en mouvement (mini 25 kg - fig. 3), pratiquer une ouverture dans le faux-plafond, suffisamment grande pour passer une traverse rigide (métallique ou en bois), la plus longue possible et jamais inférieure à 25 cm de longueur afin d'assurer une bonne répartition du poids.
- Faire une petite entaille au centre de la traverse, sans la fragiliser.
- Placer la traverse de façon que l'ouverture du faux-plafond coïncide avec le centre de la traverse.
- Relier le crochet en tôle (A) avec la traverse par un fil de fer en acier galvanisé ayant un diamètre mini de 2.5 mm.
- Faire un minimum de 6 tours en passant par la rainure, puis faire quelques tours autour des boucles de fil de

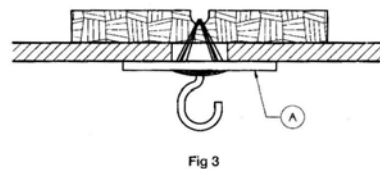


Fig 3

Fixation à une poutre en bois :

- Après avoir vérifié que la poutre est assez résistante pour supporter le poids du ventilateur en mouvement (mini 25 kg - fig. 4)
- Deux vis (H) et rondelles de sécurité (I) sont fournies pour fixer le support crochet en tôle à une poutre en bois.

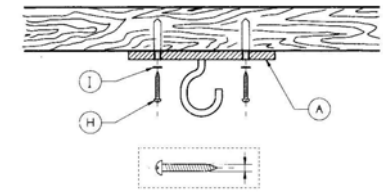


Fig 4

7-2 Montage

Attention :
Si plusieurs ventilateurs doivent être installés en même temps, prendre soin de ne pas mélanger les pales des hélices des différents ventilateurs, même s'ils sont identiques.

- Placer la pale avec l'inclinaison indiquée fig.5

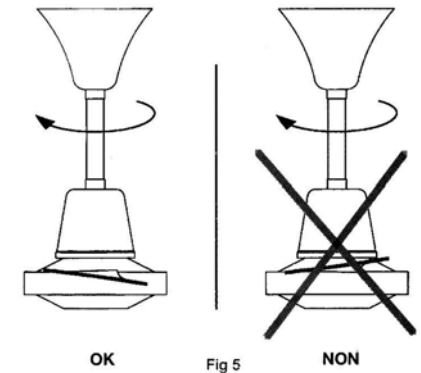


Fig 5

- Fixer les pales (C) à l'ensemble moteur-support (B) avec les vis (D) et les rondelles de sécurité (E), sans oublier la protection (J) entre les pales et le moteur pour limiter les transmissions de vibrations (fig.6).

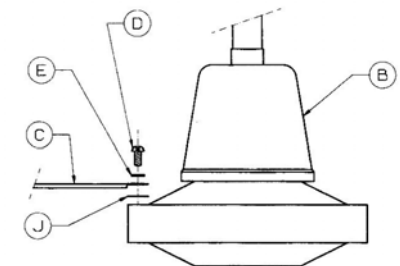


Fig 6

Attention :
Prendre soin de ne pas appuyer sur les pales une fois montées pour ne pas les déformer. Ceci pourrait entraîner un déséquilibre du ventilateur, et augmenter son balancement.



3 - Dévisser les deux vis situées à la base du cache en forme de cône situé en partie supérieure afin d'accéder au point de suspension et au bornier de raccordement. Suspendre le ventilateur (B) au crochet du support en tôle (A) - (fig.7)

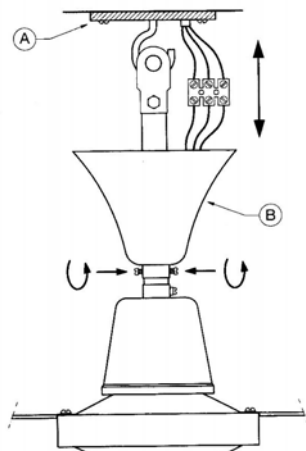


Fig 7

4 - Raccorder le ventilateur suivant le schéma électrique indiqué (fig.8). Replacer le cache conique pour dissimuler le point de suspension et la bornier de raccordement, puis serrer les deux vis de fixation.

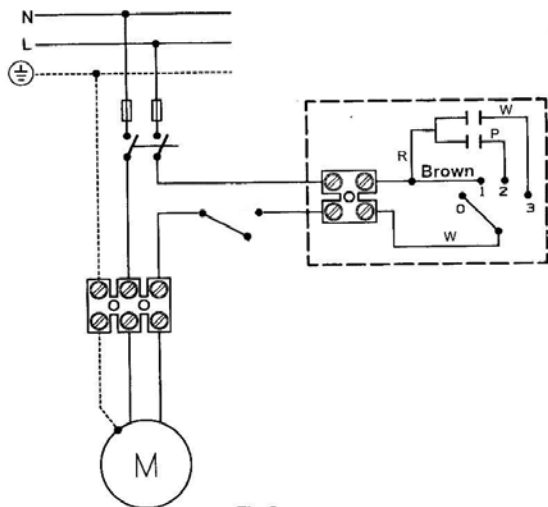


Fig 8

Attention :
Avant d'installer et raccorder le brasseur d'air, vérifier que l'alimentation électrique est coupée.

8 - INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Le variateur de vitesse possède 4 positions :

- 0.....ARRET
- 1.....GRANDE VITESSE
- 2.....MOYENNE VITESSE
- 3.....PETITE VITESSE

9 - ENTRETIEN

Attention :
Avant de procéder à l'entretien, vérifier que l'alimentation électrique est coupée.
Au cours du nettoyage, ne pas prendre appui sur les pales. Leur déformation pourrait entraîner un déséquilibre du ventilateur et augmenter son balancement.

Un nettoyage régulier est le seul entretien nécessaire :

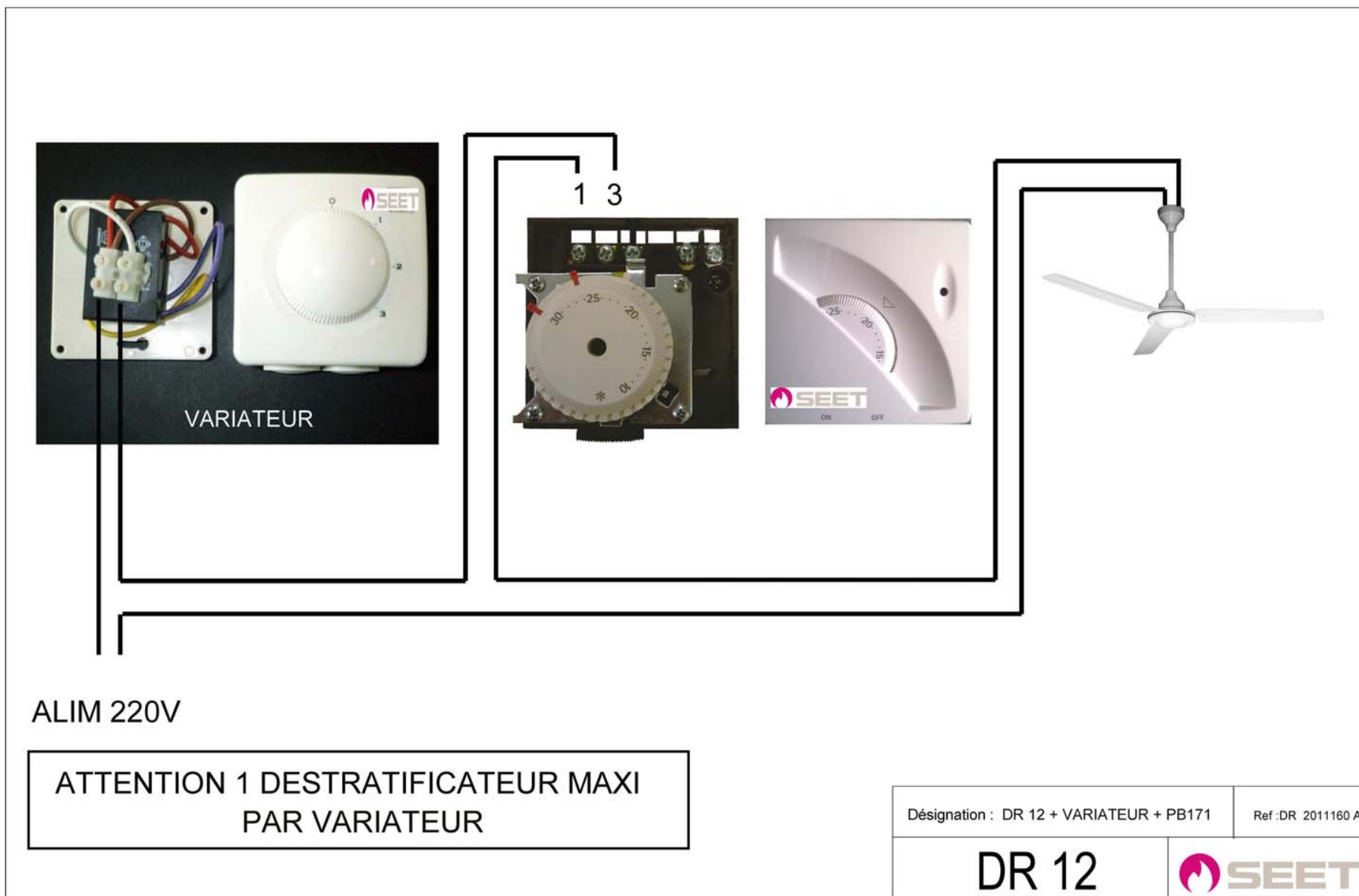
- 1 - Nettoyer le ventilateur avec un chiffon doux pour ne pas abîmer les pales.
- 2 - Ne pas utiliser de détergent abrasif.
- 3 - Ne pas envoyer d'eau sur le moteur.

10 - PROBLEMES ET SOLUTIONS

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
Le ventilateur ne démarre pas	1. Fusible fondu ou disjoncteur déconnecté 2. Mauvaise connexion au bornier de raccordement	1. Changer le fusible ou enclencher le disjoncteur 2. Vérifier le raccordement électrique au bornier.
Le ventilateur est bruyant	3. Pales mal fixées au support moteur 4. Vis desserrées	3. Resserrer les vis de fixation des pales 4. Vérifier toutes les vis de fixation du ventilateur.
Le ventilateur vibre excessivement	5. Vis de fixation des pales desserrées 6. Pales mal montées 7. Support mal fixé au plafond 8. Ventilateur déséquilibré	5. Vérifier toutes les vis de fixation et les resserrer si nécessaire 6. Vérifier que toutes les pales soient montées dans le même sens. 7. Vérifier la fixation du support crochet 8. Vérifier que les pales ne soient pas déformées.

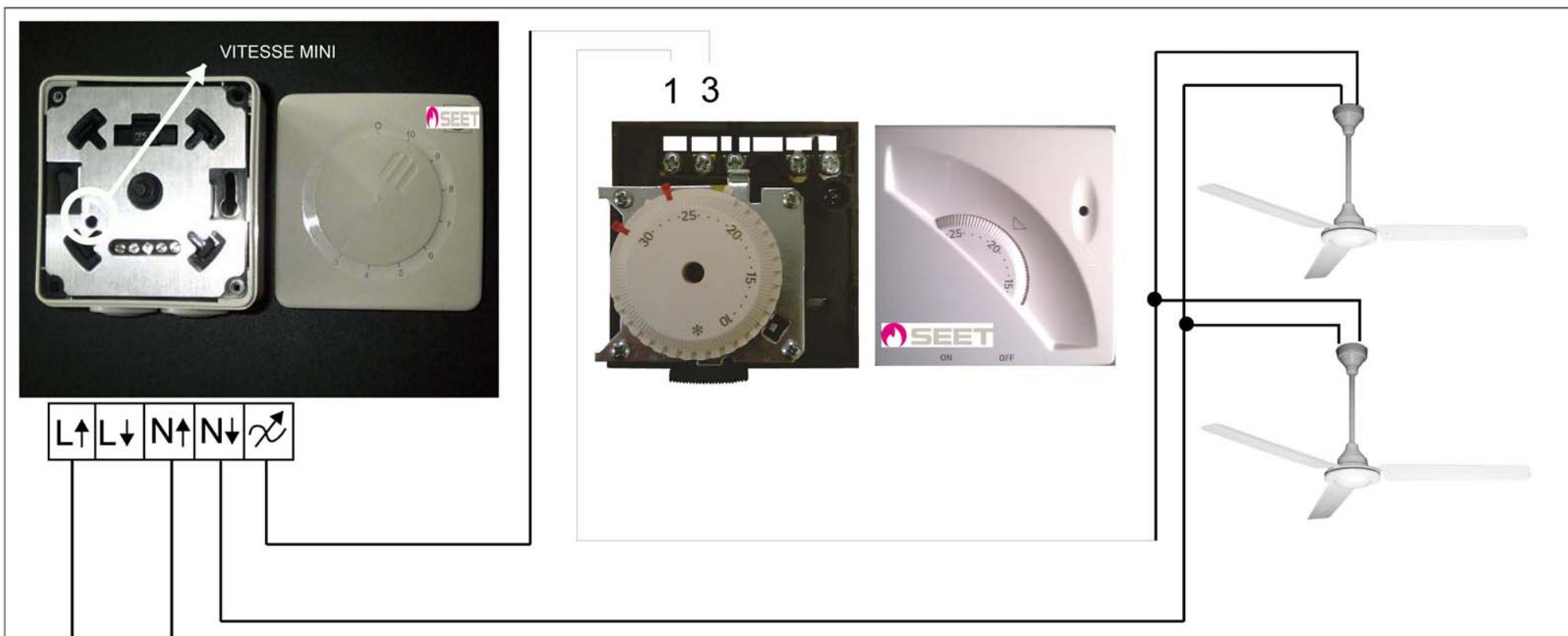
ANNEXE - SCHEMAS DE RACCORDEMENT

Régulateur de vitesse individuel





Régulateur de vitesse centralisé



ALIM 220V

ATTENTION 4 DESTRAFIFICATEURS MAXI
PAR VARIATEUR

Désignation : DR 12 + VDRM + PB171 Ref:DR 2011160 B

DR12





Siège social et Agence Nord :
30 rue Pascal - ZI - 77100 MEAUX
Tél 01 60 23 16 20 - Fax 01 60 23 18 38

Agence Sud :
25 Allée Louis Lépine - ZAC du Chapotin - 69970 CHAPONNAY
Tél 04 72 21 03 96 – Fax 04 72 51 46 98